



Prochaine réunion DP le 28 février 2019

Une question ? Une préoccupation ? Remontez-la à vos représentants CFE-CGC.

VOS RÉPONSES DP

Accord Intergénérationnel

1. Pour un fonctionnaire, Quel est le nombre de jours maximum de sur-cotisation ?

- Est-il possible de sur-cotiser 361, 362, 363 364 ou 365 jours ?

Direction : Une étude personnalisée prenant en compte toutes les particularités de la situation individuelle est effectuée par le conseiller Orange Avenir, pour tout salarié qui le demande lorsqu'il se pose la question d'une entrée possible en TPS.

2. En **TPS 75%** avec 1 an de temps libéré, est-il possible de travailler à 100% l'année 1 puis à 0% l'année 2 ?

Direction : Confère réponse précédente

3. Pendant un **TPS 65%** l'assiette de calcul de la participation est-elle 50% du SGB ou 65% du SGB ?

Direction : Confère réponse précédente

4. Pour un **TPS 75%** ?

Direction : Confère réponse précédente

5. Pendant un **TPS 65%** l'assiette de calcul de l'intéressement est-elle 50% du SGB ou 65% du SGB ?

Direction : Confère réponse précédente

6. Pour un **TPS 75%** ?

Direction : Confère réponse précédente

7. Pour les salariés de droit privé les règles de prime de départ à la retraite (x mois de salaire dépendant du nombre d'années travaillées dans l'entreprise)

- Sont-elles indépendantes du TPS ? Donc basées sur un salaire à 100 % ?

Direction : Confère réponse précédente

8. Pendant le TPS quelle règle s'applique pour la mutuelle complémentaire ?

- Maintient tel quel ?
- Identique pendant la période à 50% et en temps libéré ?

Direction : Confère réponse précédente

9. Il est possible de prolonger de 4 semestres par rapport à l'âge de départ à taux plein (notamment pour éviter d'avoir une réduction de 10% de la complémentaire sur 3 années) ?
- A-t-on des conditions particulières pour pouvoir bénéficier de cette possibilité ?

Direction : Confère réponse précédente

10. Pendant le TPS (y compris temps libéré), les réductions sur les produits Orange sont-ils maintenu à l'identique ? Abonnement mobiles, réductions sur mobiles, produits connectés, ...

Direction : Confère réponse précédente

11. Pouvez-vous nous dire pourquoi lors des fêtes de fin d'année, la ligne managériale n'a pas offert un repas sur le plateau avec du vrai saumon, et du vrai foie gras comme elle le fait chaque année ?

Direction : Un repas n'est pas offert chaque année. En fonction du budget convivialité, le comité des fêtes arbitre entre un repas d'équipe, un buffet sur notre plateau et l'ensemble des animations durant les fêtes

12. Ou peut-on trouver les dépenses de l'enveloppe de convivialité de 35€ ? les salariés ont le droit de savoir comment est dépensé leur argent.

Direction : Nous ne communiquons pas les données budgétaires sur l'enveloppe de convivialité

13. Pouvez-vous nous dire comment est utilisée cette enveloppe ?

Direction : confère réponse précédente

14. Le menu ardoise de la cantine a augmenté de 0,6 centimes depuis le début de l'année, il est passé de 3,30 € à 3,36 €. Pouvez-vous nous dire pour quelle raison ?

Direction : Chaque année au 1er janvier, le prix des denrées alimentaires est réévalué en fonction des prix du marché

15. Pouvez-vous nous faire un retour sur les samedis regroupés, sur le « être ensemble » y a-t'il depuis une meilleure synergie ?

Direction : Nous avons mis en place une démarche de convivialité pour faire de ces samedis un moment particulier dans la semaine (voire proposition de partage d'un repas). De nombreuses bonnes pratiques en Relation Client sont partagées durant ces proximités du samedi. De nouvelles affinités se créent et facilitent les échanges durant le reste de la semaine. Nous souhaitons aller plus loin cette année 2019 dans les propositions d'animation sur ces samedis

16. Est-il toujours possible pour les salariés de racheter les véhicules ORANGE ? Si oui quelles en sont les modalités ?

Direction : la Direction Générale des Véhicules est opposée au rachat des voitures Orange par les salariés

17. Est-il prévu des réunions et moments de rencontres avec le SCO SE et le SCO CE en vue de la prochaine fusion des DO?

Direction : Le projet d'ancrage territorial est en cours de consultation IRP et n'est pas encore dans sa phase de mise en œuvre.

18. Suite à l'alerte d'incendie du lundi 14 janvier, pouvez nous dire pourquoi la sirène de l'alarme c'est arrêtée au bout de quelques minutes, malgré l'évacuation des salariés et la présence des pompiers, une personne est rentrée dans la salle des associations montée Claire Virenque en passant que l'alerte était terminée. cette sirène doit être en discontinuée tant que l'origine de l'alerte incendie n'a pas été identifiée.

Direction : Tous les systèmes d'évacuation sont faits de la même façon suivant les normes en vigueur. Sirènes d'une durée de 5mn puis répétitions en boucle tant que le point de détection en alerte n'a pas été inhibé. Les consignes d'évacuation sont claires personne ne rentre tant que le Responsable de site (DSSO, CS, manager présent ou forces de l'ordre) n'a pas donné l'autorisation de rentrer. En l'occurrence, le rassemblement a été confiné par les forces de l'ordre sur la place devant le 44 Besset et seules celles-ci, ont donné l'autorisation de retourner dans les bâtiments (y compris La Poste).

19. Combien de formations par an un salarié peut-il faire par Orange Learning en présentiel ?

Direction : Le manager est le garant du plan de développement des compétences de chaque salarié de son équipe. Il détermine à ce titre, le calendrier des actions de formation en fonction des contraintes de service et des besoins de développement de chacun.

20. Pouvez-vous nous rappeler quelles sont les personnes qui font parties du comité étique ?

- sont-elles les mêmes ?
- si non, pouvez-vous nous donner les noms ?

Direction : Il y a un Comité Business National constitué des DUOs et de la Direction de la Performance et Soutien des Services Clients .Nous avons également au sein du SCOSE, un Comité Business Exemplaire constitué du DUO, du Directeur des Ventes, des RP et BPCifra .

21. Les Télétravailleurs ont eues des soucis lors de la validation des titres restaurant, mail jamais reçu ou erreur lors de la validation, le pôle restauration les renvoie vers le Site gestionnaire des titres restaurant et le Site gestionnaire vers l'employeur.

Pouvez-vous communiquer un process afin de leur faciliter la tâche ?

Direction : C'est "UP", le prestataire, qui contractuellement doit traiter tous ces cas. Les demandes non satisfaites au mois M peuvent être reportées à M+1.

Vos Délégués du
Personnel et
élus(e) au CHSCT
CFE-CGC

Élus(e)

- Corinne Orth
- Sophia Bouaakab
- Marc Cavalerie
- Vanina Fournel élue au CHSCT

Vos Délégués
Syndicaux
CFE-CGC

- Philippe Drouet
- Céline Boisvilliers

2019, ANNÉE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE...



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement :

<https://www.cfecgc-orange.org/do-sud-est/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

